



Section de l'Ardèche

Lettre d'infos n°34 (année 2019-2020)

Vendredi 10 avril 2020

snu07@snuipp.fr - 04.75.64.32.02

07.snuipp.fr – Adhérer au SNUipp-FSU

[Suivez-nous sur Facebook](#)

[Retrouvez l'ensemble des lettres d'info de l'année sur notre site.](#)

A voir sur la [page Facebook du SNUipp-FSU Ardèche](#) :

→ Ecole à la maison : « Je crains que certains enfants culpabilisent... »

→ Pénurie de masques : les enseignants inquiets



Calendrier à venir

Mercredi 15 avril : CAPD liste aptitude direction, congé formation

Jeudi 16 avril : CHSCT départemental – CDEN carte scolaire

CARTE SCOLAIRE – compte rendu du CTSD

10,5 fermetures, 16,5 ouvertures... la dotation de 7 postes supplémentaires pour notre département est finalement consommée pour financer les annonces du ministre. Pas de création de poste RASED malgré les besoins énormes, 9 écoles n'ont pas pu obtenir d'ouverture. Les questions diverses présentées par le seul SNUipp-FSU seront traitées lors de la CAPD ([demandée par le SNUipp](#)), du CHSCT et du CDEN prévus la semaine prochaine. [Lire le compte-rendu](#) – [Lire la déclaration liminaire](#)
Dans son [communiqué de presse](#), le SNUipp dénonce l'attitude du maire de Lamastre envers les élèves de l'ULIS.



CAPD le mercredi 15 avril

Quid des temps partiels, comment seront impactés les collègues n'ayant pas pu bénéficier d'un RDV de carrière sur cette fin d'année scolaire, comment seront étudiés les congés de formation, qui sera sur liste d'aptitude direction ?... Autant de questions auxquelles l'administration ne peut apporter de réponses claires. Les délégués du personnel SNUipp-FSU ont [obtenu la tenue d'une CAPD](#) pour éclaircir tous ces points. Elle traitera de la liste d'aptitude direction, des congés formation et des points divers n'ayant pas été traités au CTSD – [voir la liste](#))

Elle se tiendra en visioconférence le mercredi 15 avril à 10h30. Un compte-rendu sera mis en ligne et chaque personnel informé individuellement.



Plus jamais ça !

A la suite de la tribune « Plus jamais ça, préparons le jour d'après » du vendredi 27 mars, quinze organisations lancent une pétition nationale pour défendre des mesures urgentes et de plus long terme, porteuses de profonds changements politiques.

[Je signe la pétition](#)



Sécurisation des payes

Après demande des organisations syndicales dont le SNUipp-FSU, le ministère sécurise le versement des payes et annule le jour de carence le temps du confinement.

[Lire la suite](#) (article en date du mardi 7 avril)



La réforme de la formation des enseignants doit être suspendue

En raison de la situation d' "état d'urgence sanitaire", le Président de la République et le gouvernement ont annoncé la suspension des "réformes" en cours, sans toutefois entrer dans le détail. Aussi, nous demandons solennellement aux deux Ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur d'annoncer publiquement la



<p>suspension de la "réforme" de la Formation des enseignants ainsi que de l'ensemble des procédures afférentes pour permettre de nouvelles négociations. Lire le communiqué intersyndical</p>	
<p>Et la validation des PES ?</p>	
<p>Les INSPE sont fermés, les PES restent dans le flou quant aux conditions de titularisation complètement chamboulées par la crise sanitaire. Les délégués du personnel SNUipp-FSU interviennent à tous les niveaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau départemental : interpellation en CTSD - Au niveau académique : courrier des SNUipp de l'académie envoyé à la rectrice - Au niveau national : courrier des syndicats de la FSU pour sécuriser la titularisation des stagiaires de l'Education Nationale 	
<p>Renforcez l'audience et le poids du SNUipp: syndiquez-vous au SNUipp-FSU Ardèche !</p>	
<p>Le SNUipp-FSU est totalement indépendant. Il ne vit que des cotisations de ses adhérents. Le paiement de la cotisation donne droit à 66% de crédit d'impôts. Rejoindre le SNUipp-FSU Ardèche</p>	